

# UCCLENSIA

Numéro 33



Eau-forte d'Henri QUITTELIER

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

### UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire,  
d'Archéologie et de Folklore  
d'Uccle et environs

A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9  
1180 BRUXELLES.

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Bulletin bimestriel

Septembre 1970

n° 33

Orgaan van de Geschied-en  
Heemkundige Kring van Ukkel en  
omgeving

V.Z.W.D.

Robert Scottstraat, 9  
1180 BRUSSEL.

Tél. 76.77.43 - PCR 622.07

Twee maandelijks tijdschrift

September 1970

nr 33

#### NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Nous visiterons l'Observatoire d'Uccle, le dimanche 13 septembre prochain.  
Réunion à 10 h, devant l'entrée.

#### ONS VOLGENDE BEZOEK

We zullen de Koninklijke Sterwacht van Ukkel, op zondag 13 september e.k.,  
bezoeken. Bijeenkomst vóór de ingang te 10 u.

#### MONUMENTS SITES ET CURIOSITES D'UCCLE.

Sous ce titre, notre Cercle publie une brochure qui résume la longue enquête  
menée sous la direction de Monsieur Maziers.

L'ouvrage constitue un relevé, aussi complet que possible, de tous les monu-  
ments, bâtiments, sites et toponymes ucclois qui méritent d'être protégés et conser-  
vés pour leur intérêt historique, esthétique ou folklorique.

Bien présenté, abondamment illustré, cet ouvrage de 64 pages se doit d'entrer  
dans la bibliothèque de tous ceux qui sont un tant soit peu curieux de connaître les  
richesses que recèle encore la belle commune d'Uccle.

Ajoutons que notre Cercle n'a pas voulu faire de cette initiative une affai-  
re lucrative, mais souhaite surtout pouvoir répandre cet ouvrage aussi largement que  
possible, et le propose au prix modique de 30 F (+ 5 F de frais d'envoi) à verser au  
CCP 622.07 du Cercle.

### NOTRE PROCHAINE EXPOSITION

Afin de commémorer le 400e anniversaire du "Vieux Cornet", dont M. Noël rappelle brièvement l'histoire ci-après, notre cercle organisera au Centre Culturel et Artistique d'Uccle, du 16 au 25 octobre prochain, une exposition qui sera consacrée au "Folklore d'Uccle en Brabant".

Nous y rappellerons les différents aspects de la vie à Uccle et dans ses environs au temps jadis : les métiers, les divertissements, les anciennes sociétés uccloises, les pèlerinages, ...

Nous espérons que nos membres ne manqueront pas de visiter cette exposition, qui sera bien entendu gratuite, et ne manqueront pas de la faire visiter par leurs amis et connaissances.

### TENTOONSTELLING

Van 16 tot 25 oktober, in het Cultuur-en Kunstcentrum Rodestraat te Ukkel, tentoonstelling ingericht door de Kring over het thema : Ukkelse en Brabantse Folklore.

---

Organisé par le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et Environs, au Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge, 47 : le 23 octobre 1970, à 20h15

CHANT ET DANSES DU BRABANT ANCIEN,  
par l'ensemble folklorique DE VLIER  
(dir. H. Boone).

Pourquoi ce spectacle ?

Bien que fêtant déjà ce mois-ci le 4e anniversaire de son existence, notre Cercle n'avait pas encore accordé à la musique populaire la place qui lui revenait dans ses activités. Il nous a donc paru tout indiqué d'agrémenter notre exposition consacrée au folklore d'Uccle et du Brabant en général par une évocation des chants et des danses qu'affectionnaient nos ancêtres.

L'ensemble folklorique "De Vlier", qui nous prête son concours à cette occasion, s'est spécialisé dans l'exécution de la musique populaire de l'ancien duché de Brabant. Sous l'impulsion d'Hubert Boone, chef compétent (trois premiers prix de Conservatoires ! ) et passionné (Lauréat de la Fondation de la Vocation en 1967), quelques membres de ce groupe se sont lancés à la recherche de tous les instruments, mélodies, danses et mêmes costumes anciens dont des traces subsistaient de la Campine au nord du Hainaut. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette recherche a rapidement porté ses fruits : de vieux paysans ont fredonné les airs de leur enfance et ont esquissé les pas des danses de leurs 20 ans, des greniers ont livré des instruments de musique que l'on croyait disparus depuis bien longtemps, des documents iconographiques ont permis de compléter cette moisson, au point que l'ensemble "De Vlier" serait capable, au bout de deux ans à peine, de présenter un spectacle de trois heures !

Pour accompagner les chants et danses ainsi ressuscités sans risquer de détériorer les instruments anciens retrouvés, il fallut recourir à des spécialistes et même aux rayons X pour analyser la nature, la qualité et l'épaisseur des matériaux employés, de manière à en fabriquer des copies scrupuleusement conformes aux originaux, dont elles reproduisent donc exactement la sonorité. Ce souci réellement scientifique de l'authenticité des mélodies, des danses et des instruments ne nuit nullement au dynamisme et à la spontanéité des exécutants : ceux-ci sont âgés de 15 à 30 ans et n'ont généralement reçu aucune éducation musicale, même les musiciens qui jouent d'oreille, à la manière de ceux d'antan. N'allez pas en déduire que les "couacs" sont fréquents :

s'il en était ainsi, en effet, comment cet ensemble aurait-il été invité pendant un mois cet été en Bulgarie ? Chacun sait que les peuples d'Europe orientale sont connaisseurs en matière de musique folklorique ; vous qui avez sans doute admiré l'un ou l'autre groupe étranger, à l'occasion de l' "Expo 58" par exemple, refuseriez-vous d'applaudir un ensemble "bien de chez nous" qui vous permettra d'entendre le son d'un rommelpot, d'un vlier, d'un pinet, d'un blokviool, d'une cornemuse et d'autres instruments tous authentiquement brabançons, qui vous montrera aussi bien des danses comiques que des rondes d'origine initiatique ? Vous verrez aussi une danse de gilde qui est le dernier exemple connu en Belgique de danse au sabre et aussi une danse acrobatique sur échasses. Vous admirerez enfin le ravissant costume des jeunes filles, rehaussé de coiffes de dentelle et de foulars imprimés, confectionnés à partir de modèles datant du XVIIIe siècle. A l'entracte, vous pourrez visiter notre exposition et poser aux membres de "De Vlier" toutes les questions que vous désirez au sujet du folklore musical brabançon.

Nous comptons sur vous pour démentir le proverbe "Nul n'est prophète dans son pays" par votre participation à cette soirée folklorique brabançonne.

Les modalités de réservation seront précisées dans notre prochain bulletin. Il est entendu que les membres et amis de notre Cercle pourront bénéficier d'une réduction de 25 % sur le prix officiel des places (100, 75 et 50 F).

#### OULD BRABANTSE LIEDEREN EN DANSEN

Optreden van de folkloristische groep DE VLIER (Dir. H. Boone), georganiseerd door de Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving in het Kunst- en Cultuurcentrum te Ukkel, Rodestraat 47, op 23 oktober 1970, te 20 uur 15

#### OULD-BRABANTSE LIEDEREN EN DANSEN.

Aan de bovengenoemde tentoonstelling heeft onze Krint gemeend een evocatie te moeten koppelen van de oeroude volksliederen en volksdansen waaraan onze stoere voorouders hun hart plachten op te halen.

Daarvoor is de folkloristische groep DE VLIER bereid gevonden haar onvolprezen medewerking toe te zeggen. Dit reeds beroemde ensemble heeft zich gespecialiseerd in de uitvoering van de volksmuziek uit het vroegere Hertogdom Brabant. Onder het impuls van Hubert Boone, bevoegd dirigent (drie eerste conservatorium-prijzen ! ) en hartstochtelijk liefhebber van oude volksmuziek (laureaat van de Stichting Roeping in 1967), hebben enkele leden van de groep zich toegelegd op het verzamelen van oude instrumenten, liederen, dansen en klederdrachten in het gebied tussen Kempen en Noord-Henegouwen. De oogst is zo groot geworden, dat "DE VLIER", na amper twee jaar zoeken, thans reeds in staat zou zijn een drie uur durend schouwspel ten beste te geven. Wie nog eens echt van oude en goede volkskunst wil genieten, met rommelpot, vlier, blokviool, doedelzak en andere echt oud-Brabantse instrumenten, met kunstige, lustige, ja ook acrobatische ronde- en gildedansen, met oude kanten sjaals of bedrukte halsdoeken, geven we afspraak in het Kunst- en Cultuurcentrum op 23 oktober aanstaande.

Over de plaatsbespreking zal ons volgend nummer alle gewenste uitmege brengen. Leden en vrienden van onze kring genieten 25 % korting op de officiële prijs van de plaatsen (100, 75 en 50 Fr.). En vergeet het niet : hou nu reeds de avond van 23 oktober in uw agenda vrij !

## LE VIEUX CORNET (HOF TEN HOREN)

En vertu de la loi du 2 juin 1861, le Gouvernement belge accordait à la Ville de Bruxelles la concession de 106 ha de la forêt de Soignes pour y créer un parc public. Ce parc nous l'appelons aujourd'hui le Bois de la Cambre.

Ce fait influença favorablement la topographie et le développement de notre commune. L'administration communale décida aussitôt de relier le centre d'Uccle et la chaussée de Waterloo et le Bois de la Cambre. Durant la période 1864-1866 l'on aménagea et l'on prolongea le vieux chemin qui depuis l'église St Pierre suivait l'Ukkelbeek et remontait ce ruisseau jusqu'au sa source. A partir de 1870, cette artère reçut le nom de "avenue L.De Fré" pour rappeler le souvenir du bourgmestre ucclois de l'époque. Voici donc un premier centenaire à rappeler.

Cet axe est-ouest, devenu aujourd'hui très important, a le privilège d'égrener sur son parcours de nombreux souvenirs tangibles de l'histoire de notre commune. Relevons : le parc de Wolvendael, le Crabbebat ; le Vieux Cornet (hof ten horen) la Ferme Rose (hof ten Hove) le Zeecrabbe, etc...

En cette année 1970, nous pouvons célébrer le quatrième centenaire du "Vieux Cornet" et c'est pourquoi nous allons lui consacrer quelques lignes.

Le "Vieux Cornet" bien connu des promeneurs, est merveilleusement situé à l'entrée de ce vieux chemin qu'est le Crabbebat. Il se compose d'une tour remaniée certes plus d'une fois et d'un corps de logis qui doit dater du milieu du 18ème siècle. La tour, massive et trapue est beaucoup plus ancienne. Sur sa façade, tournée vers le Crabbebat, l'on peut encore apercevoir des ouvertures étroites et qui semblent avoir été des meurtrières et un peu plus haut, une pierre rectangulaire sur laquelle se trouve gravés un attribut (une trompe de chasse), une date (1570) et une devise (aensiet den tydt). La date de 1570 semble être la date d'une restauration. Une autre date figure également sur cette pierre : 1700. Malheureusement, cette pierre taillée est très peu visible étant en grande partie cachée par des plants d'ampélowsys. La dernière restauration du "Vieux Cornet" date de 1924-1926.

Quelle put être la destination de cette construction ? L'on croit que ce manoir put avoir jadis quelque rapport avec le "Consistoire de la Trompe" (Consistorie van den Hoorn) ou tout au moins qu'il fut une dépendance de ce tribunal. Le Consistoire la Trompe était en effet un tribunal qui jugeait les délits commis sur les terres du Duc de Brabant et notamment en forêt de Soignes. Aussi est-il probable que les juges tinrent parfois leurs assises au "hof ten Horen". D'autres ont voulu voir dans l'emblème gravé sur la tour un simple cor de chasse et ont fait du "Hof ten Horen" un relais de chasse au temps de Charles Quint. L'on a parfois appelé ce manoir "de Posthoren" (cornet de postillon). Un tableau dû à Victor Degroux intitulé "Vieux Relais" montre une diligence, arrêtée sous la pluie devant le Cornet. Mais cette dernière dénomination semble n'être qu'une tradition locale.

En 1650, Gilles Van der Noot, seigneur de Carloo, fit aborner le territoire relevant de son autorité. Le "hof ten Horen" était inclus dans cette seigneurie. C'est pourquoi, les échevins de Carloo, à plusieurs reprises, tinrent leurs réunions au Cornet ne dédaignant pas d'aller délibérer sous les tilleuls de la cour lorsque le temps le permettait (1).

Aujourd'hui, le Vieux Cornet, ramené au rang de simple demeure a perdu beaucoup de son importance de jadis. Autrefois, c'était un important domaine. Entouré d'étangs et de bois; il fut la propriété de la famille des Van Eeckhoudt.

Plus tard, quand ce bien passe dans la famille Clérin, l'habitation, les dépendances et les biens environnants forment un domaine de plus de 4 bonniers. Au milieu du 18ème siècle, le hof ten Horen comprenait 29 hectares de terres et de bois en parcelles disséminées sur le territoire de Carloo. Vers 1768, ce bien appartient à la famille Pierre Goens qui le transforme en ferme et cette famille le possèdera jusqu'en 1850. Avec le temps le "Hof ten Horen" changea encore de destination. Au siècle dernier, il devint une guinguette populaire. Une vieille carte postale nous montre cette habitation vers 1900/1910. Les murs de la tour portent l'inscription "Hof ten Horen - Hôtel du Cornet - Restaurant".

A cette époque, en tant que cabaret, le hof ten Horen fut fort fréquenté par beaucoup d'artistes. Dans "Uccle au Temps jadis", Maurice Guilbert écrit "Le Vieux Cornet devait séduire les peintres quels qu'ils fussent, cubistes ou traditionalistes ... et il n'était pas rare de voir, à la fois, au Cornet, quatre ou cinq peintres, oeuvrant devant le chevalet planté". (2) Une première exposition fut organisée en 1908. Ce fut, dit encore M. Guilbert, que nous citons, "la première exposition de peintres et de sculpteurs de talent organisée dans un cabaret de village" (3). Jadis, déjà un dessinateur de renom, P. Vitzthumb, avait souvent fréquenté les abords sylvestres du Vieux Cornet qu'il représenta dans ses dessins évocateurs des sites soniens.

Le cabaret du "Vieux Cornet" ferma ses portes en 1924, date à laquelle il devint une simple demeure. Le dernier tenancier du cabaret en fut le "père Vandercammen" connu pour sa paresse. Ouvrons encore l'ouvrage "Uccle au Temps jadis" : "Il avait fait placer un petit tonneau muni d'un robinet sous son comptoir. Quand on lui commandait à boire il plaçait les verres sous le robinet qu'il ouvrait et quand un verre était rempli il en poussait négligemment un autre du pied pour ne pas devoir se baisser. C'est le moment qu'on choisissait pour soulever une controverse musicale. Cela ne ratait jamais. Le père Vandercammen se lançait dans une rectification de date et oubliait que le robinet était ouvert et que la bière coulait sous ses pieds en larges mares ..." (4).

En relatant cette anecdote, nous sommes entrés dans le domaine du folklore. En fait, le "hof ten Horen" appartient au folklore ucclois depuis que Charles De Coster s'y firent rencontrer Thijl Uylenspiegel, les femmes archères d'Uccle et les Frères de la Bonne Trogne, ainsi que le rappelle la plaque commémorative placée à l'entrée du Crabbegat.

Sous l'ancien régime, Uccle posséda une gilde de tireurs à l'arc. Mr André V. Gillet dans une étude qu'il a publiée dans l'un de nos bulletins signale plusieurs perches de tir situées sur Uccle. La dernière perche dressée sur le territoire de notre commune le fut dans le jardin du "Cornet" où elle se trouvait encore en 1925. (5).

Pour terminer, ajoutons encore que les dépendances du Cornet, vers le Crabbegat, furent transformées en maisons privées en 1929.

A. Noël.

- Références : (1) : "Uccle au temps jadis" - Edit. 1950, p. 206 "Où est contée l'histoire véridique et pittoresque des cabarets ..."  
(2) : Uccle au temps jadis, id. p. 249 "Les expositions champêtres".  
(3) : idem.  
(4) Uccle au temps jadis - id "Le Père Vandercammen", p. 266.  
(5) André V. Gillet - Uccle et les gildes de tireurs - Bulletin n° 20 du Cercle d'Histoire ... d'Uccle (novembre 1968), p. 6.

## LES ELECTIONS COMMUNALES

A l'occasion des prochaines élections, nous voudrions répéter, si besoin en est, que notre Cercle n'entend en aucune façon prendre position sur les problèmes sociaux, économiques, philosophiques ou linguistiques qui se posent à nos concitoyens et désire respecter scrupuleusement les opinions de chacun à cet égard. Ceci ne peut nous empêcher cependant d'insister sur l'importance des prochaines élections communales. Il apparaît en effet que dans le domaine de la protection des monuments et des sites et d'une façon plus générale, de l'environnement, le rôle des conseils communaux est et reste primordial. Pour nous, nous sommes convaincus que la question de savoir si nous et nos enfants pourront vivre dans cette région qui est la nôtre de façon agréable et jouir du bien-être que nous souhaitons tous dépendra largement de la façon dont ces problèmes seront résolus. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater, qu'à l'exemple de S.A.R. le Prince Albert, de plus en plus nombreux sont les responsables conscients de ces problèmes, et nous n'avons pas manqué pour notre part de signaler les réalisations venues à notre connaissance dans le domaine de la restauration des monuments anciens et de la protection des sites dans notre région. Nous pouvons assurer par ailleurs que de tels hommes se trouvent dans toutes les formations politiques qui sollicitent nos suffrages. Par contre, il nous faut malheureusement admettre que pour un grand nombre de nos concitoyens, les problèmes que nous venons d'évoquer restent des problèmes secondaires et que trop souvent encore on sacrifie allègrement à de prétendus avantages économiques, financiers, circulatoires ou autres, les plus beaux éléments de notre patrimoine historique et les plus beaux sites du pays. A nous de réagir et de montrer par le choix de nos élus que nous ne pouvons admettre que les destructions inutiles des monuments et des sites de chez nous puissent se poursuivre encore longtemps.

Le Président.

## NAAR AANLEIDING VAN DE GEMEENTEVERKIEZINGEN

Ter gelegenheid van de nakende verkiezingen willen wij er, voor zover dit nog nodig mocht blijken, aan herinneren dat onze Kring op generlei wijze stelling wenst te nemen over de sociale, economische, wijsgerige of taal-problemen welke onze medeburgers aanbelangen, en dat bij eenieders opinie terzake scrupuleus wenst te eerbiedigen.

Dit betekent echter niet dat wij geen oog zouden hebben voor het belang van deze verkiezingen in verband met onze specifieke doelstellingen.

Het is immers zo, dat de gemeenteraden op het terrein van de zorg voor monumenten en landschappen en voor het algemeen leefmilieu, een kapitale rol gespeeld hebben en zullen blijven vervullen. Van de ernst en de doelmatigheid waarmee deze problemen overwogen en behandeld worden, zal in grote mate afhangen of onze kinderen nog kunnen gedijen en zich gelukkig voelen in de streek waarmee ze vergroeid zijn.

Dat de leidende maatschappelijke kringen, naar het voorbeeld van Z.K.H. Prins Albert, zich meer en meer bewust worden van het belang van dit probleem kan ons slechts verheugen. Wij hebben voor ons part nooit nagelaten de aandacht te vestigen op de ons bekend geworden verwezenlijkingen inzake herstelling van oude monumenten en overigens te mogen zeggen dat er zich in al de formaties die het politiek strijdperk betreden, zulkdanige figuren bevinden.

Daarentegen moeten wij toegeven dat vele van onze medeburgers volstrekt onbewogen blijven voor wat wij als een prangende noodzaak aanvoelen. Dat de schoonste parels van ons cultuurbezit, de eerbiedwaardigste landschappen uit onze omgeving voor zagezegde economische, financiële of verkeerstechnische voordelen worden prijsgegeven, laat nog te velen koud.

Ons komt het toe te reageren en door de keuze van onze vertegenwoordigers te tonen dat wij niet langer lijdzaam kunnen toezien op de vernietiging van wat ons zo nauw aan het hart ligt : het natuurschoon en de stille getuigen van ons verleden.

De Voorzitter.

## LE SITE ROMAIN DE DROGENBOS

### a/ Découverte du site

Le 28 avril 1968, au cours de recherches effectuées par le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, dans le quartier de la Lampe à Drogenbos, M. Jean-Louis Slachmuylder constatait la présence de morceaux de tuiles romaines affleurant le long de la berge de la Senne, à une profondeur d'environ 2 m à 2,50 m par rapport au niveau des terres environnantes. Le niveau fut reconnu sur une longueur de 75 m environ sur toute la bordure de la parcelle 29 v 2 Drogenbos - Section A - limitée jadis par les jardins des maisons de la rue Emile Pathé, aujourd'hui disparus, et de l'autre par le thalweg de l'ancien Zandbeek (cadastré Drogenbos - Section A 28/2 en 1958). Ces parcelles sont surplombées par la ligne à haute tension Gouy-Drogenbos Nord-Sud, entre les pylônes 3 et 4.

Une coupe fut réalisée dans la berge, permettant de mettre à jour le niveau romain sur une longueur de 6 m et sur une largeur de 50 cm environ.

Le niveau de 10 à 35 cm d'épaisseur était formé d'une terre noire, où l'on releva la présence de cendres, de débris d'os et de nombreux tessons.

On retrouva aussi des clous, mais surtout une pince d'orfèvre qui a été reproduite dans notre bulletin de juin 1969. Enfin, on nota de nombreux morceaux de tegulae et d'imbrices, prouvant que le site était bien romain.

### b/ Creusement de fondations dans le site

En juin 1969, la société ELECTROGAZ commença dans le site l'implantation d'une sous-station à 11.000 V. Le creusement des fouilles fut effectué mécaniquement, jusqu'à une profondeur de 2 m environ. Le fond de la fouille correspondait précisément au niveau de tuiles romaines déjà rencontré le long de la Senne. Ce niveau avait été en partie arrasé, et en partie laissé sur place et l'on peut admettre que le lit de briquillons se prolongeait sur une bonne partie de la fouille.

L'examen des déblais fit apparaître de nombreux débris de tuile, mais aucune marque ne fut découverte. Un certain nombre de tessons furent recueillis. L'examen de la fouille permit de retrouver des tessons supplémentaires, et encore de nombreux morceaux de tuiles, mais surtout une meule entière en porcelaine de Burnot et d'autres morceaux de meule en arkose (arkose grossière de la région de Hal-Lembecq). On nota aussi la présence de torchis et de traces d'incendie. Des fouilles furent ensuite entreprises sous le niveau atteint par le bulldozer.

Ces fouilles firent apparaître l'existence d'une allée formée de tuiles empilées d'environ 1,25 m de largeur, et traversant la fouille dans le sens de la longueur, et à peu près en son milieu. Cette allée s'arrêtait néanmoins à environ 2 m du bord

Nord de l'excavation.

Les tuiles étaient pratiquement toutes des "imbrices" et chaque empilement comprenait six tuiles. Onze tuiles purent être emportées et reconstituées. Il est apparu que ces tuiles étaient pratiquement toutes des tuiles de rebut.

Parmi les tessons recueillis, on notera surtout :

- un bord de tasse en sigillée, avec vernis assez médiocre (1)
- un bord de pot à cuire, avec rainure pour couvercle (2)
- deux bords d'écuelle, s'épaississant vers l'intérieur, avec deux rainures horizontales sur le bord (3) (4).
- un fond d'assiette avec nervures circulaires sur la face interne et des cercles concentriques lissés sur la face externe.

Selon Mr. Pierre Claes, à qui nous avons soumis ces tessons, le n° 1 s'apparenterait aux types Gose 129 à 133 (2e siècle) ou 16 (3e siècle).

Le n° 2 s'apparenterait aux types Gose 505 à 507 (milieu du 2e à la seconde moitié du 3e siècle).

Les n° 3 et 4 s'apparenteraient aux types Gose 487 (fin du 2e au début du 3e siècle), 488 (première moitié du 3e siècle), ou 489 (2e moitié du 3e siècle).

Le fond d'assiette, enfin, ne serait pas antérieur à la 2e moitié du 2e siècle.

#### CONCLUSIONS

L'endroit décrit est situé à peu de distance du pont de Mastelle qui au Moyen-Age constituait un point de passage important de la Senne entre Hal et Bruxelles. On peut penser que déjà à l'époque romaine existait un passage en cet endroit.

On notera par ailleurs que l'endroit décrit est avec le site de Lot, le seul vestige d'occupation romaine connu jusqu'à présent dans la vallée de la Senne, entre Bruxelles et Hal. Ceci peut s'expliquer par l'épaisseur des dépôts alluvionnaires constitués depuis lors et qui se montent à près de deux mètres.

On notera également que la possibilité d'inondations n'a pas empêché l'existence d'un établissement à cet endroit.

La présence de torchis et de morceaux de meules permet d'admettre l'existence d'une ou plusieurs habitations. Il est vraisemblable par ailleurs que le site était lié à la présence de la rivière, soit qu'il y ait eu un passage à proximité, soit que l'endroit ait servi de débarcadère, ce qui pourrait expliquer la présence de briquillons et d'une allée de tuiles empilées.

La présence de tuiles de rebut permet de croire par ailleurs à la présence d'un four de tuilier non loin de là.

L'examen des tessons recueillis permet de situer l'occupation à la deuxième moitié du 2e siècle ou au 3e siècle.

Par ailleurs, les nombreuses traces d'incendie permettent de dire que l'endroit fut incendié, comme la plupart des autres établissements romains du Brabant, lors des invasions de la 2e moitié du 3e siècle.

N.B. Nous apprenons que les services du Musée du Cinquantenaire ont l'intention de reprendre l'exploration du site en octobre prochain.

J.M. PIERRARD.

Nous avons noté :

Dans le n° 2 de WAVRIENSIA (1970) : un article de M.W. Steurs sur Grez, qui signale notamment que le banc forain d'Ottignies appliquait le droit d'Uccle, alors qu'une partie du village (li Frankise) suivait la coutume de Louvain.

Dans le n° 3 de la même revue, un article de M. Ch. De Vos, sur le château de Limal qui signale que le château fut vendu en 1868, au Sénateur Joseph-Emmanuel Zaman. On sait que ce personnage fut aussi propriétaire d'un domaine important à Forest (devenu ensuite domaine Vimenet).

Dans le n° 2 de SOIGNES (1970), un article de MM. Lienard et Steenackers, au sujet du "Hêtre Visart", situé en Forêt de Soignes, arbre qui s'est abattu durant la nuit du 14 au 15 novembre 1969 et dont l'âge était estimé à 295 ans environ.

Dans le n° 3 de BRABANT (1970), un article de M.C. Derie, consacré à Linkebeek et Charles le Téméraire, et un article d'André Hustin, sur le "Ring Sud et l'autoroute de Waterloo".

#### LES AMIS DE L'ANCIEN St JOSSE

Les Amis de l'Ancien St Josse, cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore de la commune de St Josse ten Noode fut constituée en A.S.B.L., le 7 octobre 1965, à l'initiative de l'Historien et héraldiste Fortuné Koller.

Le cercle s'occupe d'histoire, d'archéologie, de folklore et des sciences auxiliaires de l'histoire. Il organise des expositions, conférences, visites guidées et réunions artistiques se rapportant à l'histoire et au folklore de la commune.

Un bulletin mensuel d'informations est publié, ainsi qu'un bulletin trimestriel illustré.

Les conditions d'affiliation sont les suivantes :

Ordinaire : 150 F  
d'honneur : 200 F  
Protecteur : 500 F.

Le montant des cotisations doit être versé au CCP 941836 des Amis de l'Ancien St Josse, à Bruxelles.

#### VARIA

Un de nos membres, M. Jacques Lorthiois, qui a entrepris l'inventaire des épitaphiers bruxellois, nous a spontanément communiqué quelques intéressantes précisions, suite à notre article relatif aux de Roest d'Alkemade - Sire Jacobs et aux Coghen. Nous remercions M. Lorthiois de son aimable collaboration et nous croyons utile de faire bénéficier de ces indications nos autres lecteurs.

1. En ce qui concerne les de Roest d'Alkemade, il existe une pierre tombale à leurs armes (celles-ci effacées) dans la chapelle du Saint Sacrement à Sainte-Gudule. Par ailleurs, le très bel hôtel qui servit de résidence à cette famille (dixit Des Marez, Guide Illustré de Bruxelles, p. 160), dans la rue des Grands Carmes, non seulement existe toujours, mais a même été restauré. Il porte le millésime 1700, bien qu'il semble plus ancien.

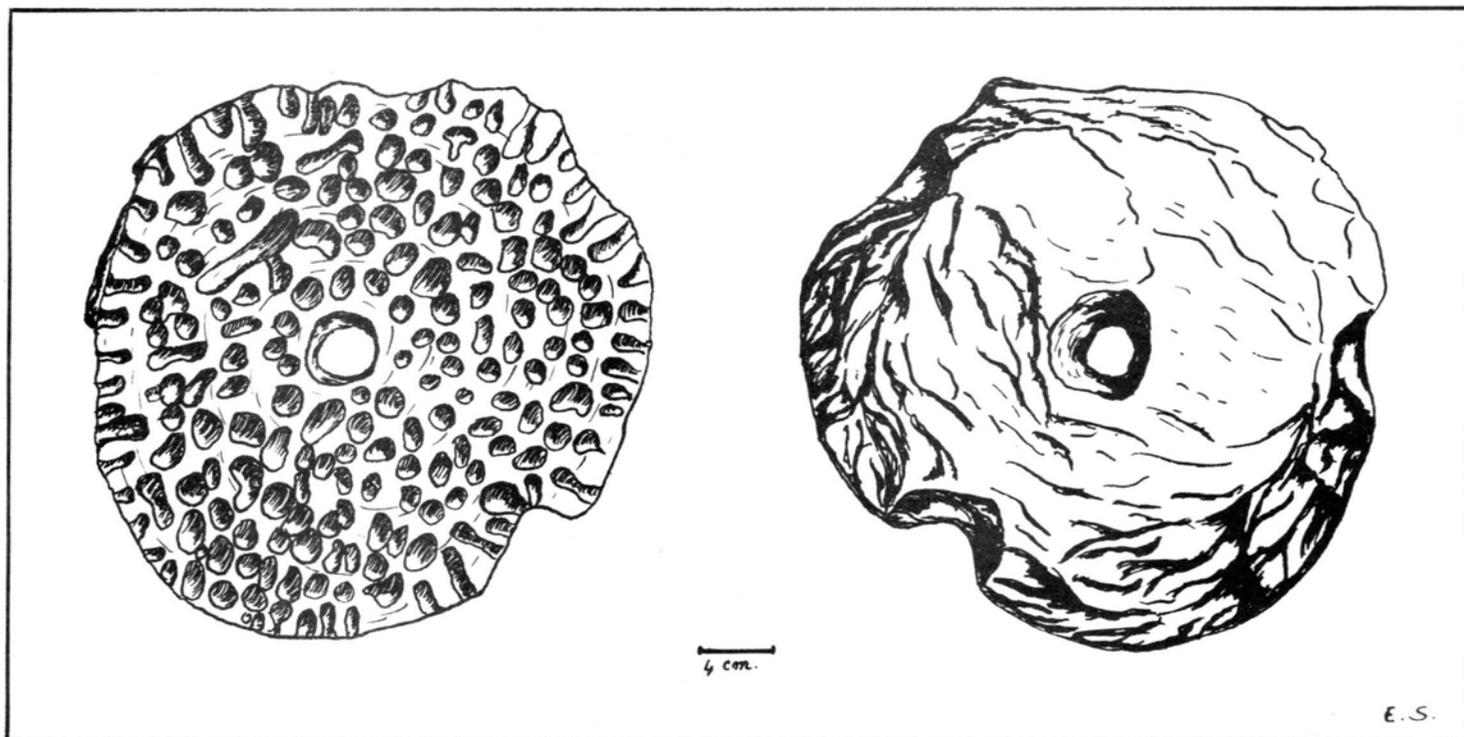
2. Quelques notes au sujet de familles seigneuriales d'Uccle.  
B.R. Fd Goethals G.1571 f° 123 v.  
Eglise du couvent de Petit-Bigard (Zuen) :  
Epit. de Jean de Stalle (+ 1430) x Yde de Gaesbeke (+ 1444)  
(fille naturelle de Sweder d'Abcoude, s. de Gaesbeek).  
Pierre armoriée.  
Idem G. 1572 f° 17.  
Eglise du Sablon :  
Epit. de Guillaume van Hamme, baron de Stalle et Overhem (+ 1694)  
x C.F. de Franckheim (+ 1700). Armoiries.

A PROPOS DES "SEPT BONNIERS" A UCCLE.

Nous lisons les lignes suivantes dans l'ouvrage commémoratif "Le Centenaire de la Société Générale de Belgique, 1822-1922", p. 29, concernant l'origine de l'avenue des Sept-Bonniers, située à cheval sur Uccle et Forest.

"Signalons aussi pour la curiosité du fait que, le 24 mai 1830, la Société Générale décida de défricher son bois des Sept Bonniers à Uccle" pour favoriser "la création d'une culture modèle de la vigne à vin dans les provinces méridionales" "préconisée par un sieur de Vazuengos, et qui n'eut pas de suites. Par contre, dans d'autres défrichements opérés par la Société Générale vers la Hulpe et Hoeylaert, s'établit, un demi siècle plus tard, une exploitation de serres à raisin de table dont l'extension et la prospérité sont bien connues."

A.C.



MEULE DE DROGENBOS